

R E G L E M E N T DU TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE DE SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

L'Association Saint-Rémy-Chevreuse Tennis de Table organise le samedi 21 septembre 2019, un **Tournoi Régional** homologué n° XXXX de Tennis de Table, ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FTT sauf à la catégorie des poussins, doté de coupes et de dotations d'une valeur de **680 EUROS**.

Article 1 : Juge-Arbitrage et arbitrage

Juge Arbitre du tournoi : **M. Jean-Paul CHOUVIAC**
Spiddeur : **Mme. Aurélie PAINEAU**

Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par les Juges-Arbitres et seront sans appel.

Article 2 : Matériel

Le tournoi se déroulera sur 20 tables au **gymnase du Complexe des 3 Rivières « C3R », Rue des Ecoles à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78470)**.

Des **balles plastiques blanches Nittaku3* homologuées** seront fournies par le club organisateur.

Article 3 : Tableaux

Journée du Samedi 21 septembre 2019				
Tableaux	Séries	Fin du pointage	Début des rencontres	Nb de places *
A	Mixte 500 à 799 points	08h30	09h00	60
B	Mixte 800 à 1099 points	10h00	10h30	48
C	Mixte 1100 à 1399 points	11h30	12h00	48
D	Mixte 500 à 1099 points	13h00	13h30	48
E	Mixte 500 à 1399 points	14h30	15h00	48
F	Toutes séries Mixtes	16h00	16h30	48
G	Toutes séries Dames	17h30	18H00	24

**susceptibles d'être modifiés en fonction des pré-inscriptions*

Les points pris en compte seront ceux de la 1^{ère} phase de la saison 2019-2020.
Pour les dames le tableau G est obligatoire.

Article 4 : Limitation

Un joueur (joueuse) peut participer à deux tableaux de simple.

Article 5 : Dispositions exceptionnelles

Les tableaux comprenant moins de 12 inscriptions pourront être annulés ou groupés. En cas d'annulation, les droits d'inscriptions seront remboursés.

Article 6 : Engagements

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée selon deux modes au choix, par mail ou sur le site web :

**Inscription sur le site : <http://saint-remy-chevreuse-tt.fr/>
Inscription par mail : tournosaintremy78@gmail.com**

Les droits d'engagements sont fixés à **8 Euros** pour un tableau et **15 Euros** pour 2 tableaux.

Toute inscription effectuée après le jeudi 19 septembre 2019 (dans la limite des places disponibles) **sera majorée de 2 euros pour 1 tableau et de 4 euros pour 2 tableaux.**

Les inscriptions pourront également s'effectuer sur place dans le ou les tableaux incomplets (majoration de 2 euros pour 1 tableau et de 4 euros pour 2 tableaux).

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Article 7 : Déroulement sportif

Le tournoi est régi par les règlements de la FTT. La tenue sportive et les chaussures de sport sont de rigueur.

Tous les tableaux se dérouleront par poule de 3 ou 4, avec qualification de 2 joueurs. Les qualifiés rentreront ensuite dans un tableau à élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

L'horaire maximum du début des finales est prévu à 22H30.

Article 8 : Horaires d'ouverture de la salle

Samedi 21 septembre 2019 : 08h00

Le Tournoi se déroulera sans interruption. Une buvette sera assurée sur place.

Article 9 : Pointage et forfait

Les joueurs devront se présenter à la table de pointage avant l'horaire officielle de fin de pointage, et être en mesure de prouver leur licenciement pour la saison 2019-20. Un forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 5 minutes après le second appel au micro.

Article 10 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident, perte ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi, dans ou en dehors des installations sportives utilisées.

Article 11 : Tirage au sort

Le tirage au sort public des poules aura lieu 15 minutes après la fin du pointage de chaque tableau. Début des tableaux : au plus tard 30 minutes après la clôture des inscriptions.

Le Tirage au sort de chaque tableau sera effectué après le début des poules.

Article 12 : Récompenses

Tableaux	Séries	Vainqueur	Finaliste	Demi-finalistes
A	Mixte 500 à 799 points	40 €	20 €	10 €
B	Mixte 800 à 1099 points	40 €	20 €	10 €
C	Mixte 1100 à 1399 points	40 €	20 €	10 €
D	Mixte 500 à 1099 points	40 €	20 €	10 €
E	Mixte 500 à 1399 points	40 €	20 €	10 €
F	Toutes séries Mixtes	100 €	50 €	25 €
G	Toutes séries Dames	40 €	20 €	10 €

IMPORTANT : Dans chaque tableau, le nombre d'inscrits présents doit atteindre 60% du nombre maximum du tableau, sinon la valeur des dotations sera réduite de 50%.

FFTT Ligue d'Ile de France
1-3 rue de la Poterie
93200 SAINT DENIS

Lettre d'acceptation du Juge-arbitre

Je soussigné(e) C. Houyvier - Jean Paul
Demeurant à 10 rue de Fougères 78100, St Germain en Laye
Licencié(e) au club de Elancourt N° de licence 1812076
Juge-arbitre 3 (au minimum JA3), certifie avoir pris connaissance du
règlement du tournoi de sr Berry prévu le, et en
particulier :

- ◆ du nombre de tables disponibles
- ◆ du nombre maximum de joueurs par tableau
- ◆ de l'horaire de début de chaque tableau
- ◆ de l'horaire maximum de la finale de chaque tableau
- ◆ de noter les numéros de licence sur les poules et sur les tableaux

Je vous informe que les résultats du tournoi seront saisis sur S.P.I.D. par :

NOM : PAINEAU Prénom : Alexandre Grade : J.A.

J'accepte par la présente de juge-arbitrer ce tournoi, à des conditions déjà convenues avec l'organisateur.

Je m'engage à renvoyer mon rapport dûment complété à la Ligue dans les plus brefs délais.

A St Germain en Laye le 15/07/2019

Signature

